



Le programme de dématérialisation des permis d'environnement et des permis uniques

Pour des interactions simplifiées avec le Service Public de Wallonie et un service de qualité aux citoyens et aux entreprises

PERMIS-ON-WEB ENVIRONNEMENT

: Ce sont des outils informatiques adaptés à chaque acteur.

Les **personnes**

Les **entreprises** (indépendants, PME...)

utilisent les formulaires électroniques PE/PU de



pour envoyer

- une **demande de permis**
- un **registre des modifications**
- une modification des conditions particulières
- un **changement d'exploitant**
- un **recours** sur une décision

Les services des **fonctionnaires techniques**

Les services des **fonctionnaires délégués** - PU

Les **communes** et instances consultées et le fonctionnaire chargé de la surveillance (en consultation)

utilisent l'application



pour effectuer

- la gestion et le suivi des **établissements PE autorisés**
- Le traitement des **dossiers** (demande de permis, registre des modifications, modification des conditions particulières, changement d'exploitant, recours sur une décision...)



Les **Villes et Communes**

utilisent l'application



OU



OU

URB@WEB 2.0



pour

- transmettre les demandes au(x) fonctionnaire(s) technique (et délégué - PU)
- Consulter la demandes, ses caractéristiques et ses pièces
- organiser et communiquer les informations d'affichage des enquêtes publiques
- Envoyer le pv d'enquête publique et leur avis
- réceptionner le rapport de synthèse
- envoyer la décision et mettre à jour les caractéristiques autorisées / refusées
- communiquer les informations d'affichage de la décision

Les **instances** consultées pour avis

utilisent l'application



pour

- remettre leur avis
- recevoir la décision